

EDITO

La COTMEC des catacombes

Rejetée par l'Eglise de Genève, amputée de plus de la moitié de son secrétariat, sommée de mettre ses projets en hibernation, expulsée de ses locaux, la COTMEC poursuit son déclin... dans les catacombes de l'ECR, au sous-sol de l'immeuble. Par un soupire grillagé : vue sur les pots d'échappement du boulevard le plus pollué de Genève. Avec pour corollaire, la suie des particules fines qui colore les murs, s'imprègne dans tous les documents. Même ma plume broie du noir !

Désarroi et colère, alors qu'il faudrait emprunter le chemin de la réconciliation, comme y parviennent certain-e-s, après des drames bien plus atroces (lire p.2 et 5). Mais difficile, alors que la médiation annoncée entre la COTMEC et l'ECR semble évacuée de l'ordre du jour.

L'important : tenter de faire abstraction de tout cela et continuer notre engagement. Car les défis ne manquent pas ! Les manifestations de l'emballlement climatique se multiplient et le GIEC tire en vain la sonnette d'alarme, avec cynisme à présent. Les rues d'Espagne et d'ailleurs vibrent sous les pieds de peuples plongés dans la précarité qui refusent l'éclatement des inégalités. Un nouveau traité de libre-échange se négocie en coulisses et laisse perplexe (lire p.3-4). Une analyse de ces soubresauts du monde et de leurs causes, à la lumière de l'enseignement social chrétien, reste essentielle.

C'est du moins l'avis du groupe de réflexion sur la future COTMEC, initié par Mgr Morerod. Cette réflexion est encore en chantier, mais une belle mission se dessine déjà autour des mots «dignité et développement», «réflexion, analyse, discernement», «information, interpellation, formation». Le paradigme Nord/Sud s'efface au profit d'une approche globale, car de nombreuses questions sont transversales dans un monde interdépendant. De nouvelles collaborations prometteuses sont aussi envisagées. Ainsi, la crise actuelle peut être saisie comme une opportunité d'ouverture sur de nouveaux horizons.

Dans cette phase transitoire, il importe de ne pas oublier ce qui a été, les engagements passés, les combats menés, mais d'éviter de s'y accrocher avec nostalgie. Et de tendre résolument vers un avenir, encore incertain, mais porteur de promesses. Un signe d'espoir concret : Caritas Genève qui propose de sortir des catacombes, au moins le secrétariat, en lui allouant un espace de travail ensoleillé dans ses locaux. Gageons que la descente aux enfers prenne fin et que se dessine une renaissance lumineuse !

Hélène Bourban

ECLAIRAGE

Pâques fleuries



Pâques fleuries ! Jamais, comme cette année, le dimanche des Rameaux n'aura autant mérité son nom. Soleil printanier, pelouses de jonquilles, cerisiers roses et pommiers blancs, rameaux de buis dans la main. Par-dessus tout, une étonnante douceur qui prend au cœur des humains. Bien que l'heure des vacances n'ait pas encore sonné, tous se sentent meilleurs ce jour-là.

Pourquoi les Genevois partiraient-ils en vacances ? Ils étaient des centaines à prendre le soleil sur le gazon du Parc La Grange, affalés sans vergogne, le torse nu, sous l'œil goguenard du jet d'eau tout proche qui crachait dans l'azur ses vapeurs auréolées de lumière. Ici et là, des grappes humaines en joyeuse vadrouille, des pères initiant leurs bambins au tricycle, au ballon ou à la planche à roulettes; d'autres enfants, plus débridés, dévalant les allées à bicyclette et freinant à plein poignet pour ne pas écraser ce vieux monsieur qui se dandine, obstacle inopiné sur leur Paris-Roubaix. Mais miracle ! Le vieux monsieur n'a pas l'air fâché et le gosse, avec un sourire à faire fondre le cœur le plus coriace : « Oh ! Désolé... » Les amoureux, eux, comme les oiseaux, se réfugient à l'ombre des futaies pour musarder et se bécoter. Autour du kiosque on fait la queue, sans bousculade ni engueulade, sans exhiber un ticket pour marquer sa priorité. Et ce monde parle toutes les langues, affiche tous les teints de peau et bien sûr tous les sexes et tous les âges. Même les chiens-chiens tiennent leur rôle dans ce décor paradisiaque.

Un vrai paradis qui ne connaît pas encore l'odeur du péché. Une seule terre, un seul soleil pour nourrir et réchauffer tous les humains. Sans apartheid racial, sexuel ou social, sans purification ethnique, sans frontière nationale, sans ilotes ni hommes libres, sans réfugiés ni citoyens... Une terre où n'habitent que des humains...et quelques chiens !

Le printemps me rend-il fou ? A moins que ce ne soient déjà les lueurs de la Pâque qui vient.

Guy Musy

RWANDA

Vivre ensemble 20 ans après le génocide

Le 31 mars dernier, la COTMEC, en partenariat avec Eirene et l'Initiative de Genève pour la paix dans les Grands Lacs, invitait à une soirée commémorative à l'occasion du triste anniversaire des massacres du Rwanda.

La rencontre était bâtie autour de la conférence citée en titre.

Jean-Baptiste Bizimana y donnait son témoignage de coordinateur de l'association Modeste et Innocent (AMI).

Une AMI qui nous fait du bien

Modeste Mungwarareba et Innocent Samusoni, ainsi que le fondateur de l'association, Laurien Ntezimana, sont bien connus de la COTMEC puisqu'ils ont participé à plusieurs événements communs, notamment lors de campagnes de carême ou de rencontres dans le cadre de l'Initiative de Genève.

Au péril de leurs vies, nos amis ont osé agir en artisans de paix, à contre-courant complet du mouvement de haine qui a déferlé avec une rapidité fulgurante et embrasé la population, dressant artificiellement les Rwandais les uns contre les autres, selon leur appartenance raciale hutue ou tutsie, laissant 800 000 cadavres.

Modeste a été tué en 2005 alors qu'Innocent a échappé à un attentat en 2008.

Ces deux représentants de « races ennemies » renversent le courant de la haine, on pourrait dire avec innocence et modestie pour faire honneur à leurs prénoms, mais en tous cas avec détermination et conviction, pour reconstruire patiemment ce qui a été complètement détruit en seulement trois mois.

Créer des espaces

Jean-Baptiste fait le bilan de l'association qui agit depuis quinze ans.

Les trois axes fondateurs sont restés les mêmes pour renforcer et reconstituer le tissu social :

- Travailler à l'unité et à la réconciliation
 - Guérir du traumatisme
 - Promouvoir la participation citoyenne
- Par son action, l'AMI a l'ambition de passer « de la souffrance à la conscience ».

Pour ce faire, elle agit au niveau des communautés, rapprochant les groupes antagonistes.

Frustrations, peurs, douleurs et méfiances se sont unies pour creuser un fossé entre les habitant-e-s d'un même pays ; les préjugés tenaces ont érigé murs et barrières. Comment imaginer dès lors une vie commune entre victimes et bourreaux ?

L'AMI s'efforce de créer des espaces et des conditions favorables pour dialoguer et regarder les problèmes en face. Elle compte 68 espaces de 40 membres chacun, répartis dans trois districts.

A l'opposé d'une accusation publique, les protagonistes se disent la vérité et envisagent l'avenir. Cela fonde une dynamique de vie fondée sur le partage.

Partager

Ce partage, dans les groupes les plus avancés, a pris la forme d'une entraide économique où l'on cotise pour acheter ensemble matériel, bétail ou médicaments. Ces résultats concrets ont un effet multiplicateur et poussent les autorités à devenir partie prenante.

Cette volonté de vivre ensemble demeure encore fragile. Dépasser le passé ne veut pas dire oublier.

Les cœurs saignent. Il s'agit de les guérir en soignant les relations. Par exemple, en invitant les personnes qui se découragent à des séances de convivialité. L'association promeut la culture des comportements thérapeutiques : des assistant-e-s communautaires en santé mentale s'efforcent de poser des actes rassurants.

Comme les petites gouttes qui finissent par briser le rocher, ces actions finissent par déconstruire le mortifère pour construire la paix, reprogrammer le mental intoxiqué par l'idée d'ethnie.

Ainsi peut-on toucher les cœurs, parler de l'indicible.

On le sait, il est indispensable de faire le deuil pour retrouver l'espoir. L'espoir d'une fraternité universelle des êtres humains.

L'AMI porte bien son nom, qui tend la main à chacun-e pour y parvenir.

Roland Pasquier

CAMPAGNE SUISSE EN MARGE DU MUNDIAL

Des goals contre l'injustice

Drapeaux aux fenêtres, écrans géants, klaxons nocturnes, rien n'a autant d'importance que le foot !

Pourtant le pays de la samba et du carnaval n'est pas toujours à la fête.

Les 12 milliards que coûte la grand-messe ne profitent pas à tout le monde, loin s'en faut : 250 000 expulsions forcées dans les 12 villes hôtes, exploitation d'ouvriers dans la construction des stades, salaires de misère et conditions déplorables (7 morts recensés en décembre 2013), exploitation sexuelle d'enfants et adolescents «vendus» aux ouvriers et bientôt, sans doute, aux supporters de tous bords (!)

Et si on dribblait contre l'injustice ?

Si les buts à marquer étaient le respect, la solidarité, la coopération et la tolérance ?

C'est le pari fou que font 2 éducatrice-s populaires, Célia Allbridge et Sergio Haddad (co-fondateur du Forum social) en développant le football de rue et en organisant «leur» championnat du monde à São Paulo. 600 000 enfants et jeunes pratiquent déjà ce «nouveau»sport.

Il s'agit de former des équipes mixtes, garçons et filles, et de discuter les règles spécifiques à adopter ensemble. Ainsi, sur le terrain, les protagonistes mettent-ils en jeu des valeurs différentes. S'affranchissant de la dictature nationaliste et mercantile de la quête à la Coupe, ils développent la citoyenneté, la participation, le dialogue et le respect des différences.

E-changer a invité Célia et Sergio pour animer leur campagne. Du 6 au 15 mai, Fribourg, Lausanne, Genève, Berne, Sierre, Thoune et Bulle participeront aux activités publiques proposées autour du football de rue : matches, débats, musique, colloques,...

Le but de nos hôtes est de construire un mouvement alternatif, basé sur le respect des valeurs essentielles de la personne.

Goal !

Roland Pasquier

DOSSIER

Le grand marché transatlantique : au service des peuples ?

TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement), GMT (Grand Marché Transatlantique) ou TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership), autant de noms pour désigner un même projet d'accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne (28 Etats). Négocié depuis juillet 2013, il concerne des domaines aussi variés que la sécurité alimentaire, l'accès aux médicaments, ou le règlement des différends privés-publics. Lecture critique.

Selon les estimations de ses promoteurs, le grand marché transatlantique pourrait, à l'horizon 2027, apporter une croissance économique supplémentaire de 0.5% par an et la création de 400'000 à 500'000 emplois. Pour le SECO, il représente une opportunité: «Cet accord vise à améliorer l'accès aux marchés dans le domaine du commerce des services et à accroître la sécurité juridique. Pour la Suisse, dont le secteur des services représente près de 80% des emplois, et est dans une grande mesure tourné vers l'extérieur, les négociations de cet accord constituent une opportunité pour renforcer sa compétitivité internationale». Bien que non-membre de l'UE, la Suisse s'intéresse au GMT et a déposé son offre initiale le 30 janvier dernier¹.

Pourtant, ce traité est très critiqué. Pour illustration, lors d'une manifestation contre la reprise des négociations secrètes à Genève le 29 avril dernier, une lettre de protestation a été remise à l'ambassadeur australien, signée par 350 organisations de plus de 115 pays. Décryptage.

Sous «accord», le Petit Larousse mentionne «conformité de sentiments, bonne intelligence» et le verbe (lat. ad – concordare) veut dire consentir à donner. Mais qui donne dans le cadre de cet accord, qui concerne tous les grands domaines de notre vie (santé, alimentation, commerce, investissement, services publics, énergie...)? Y a-t-il une conformité de sentiments, une bonne intelligence ?

Valeurs partagées ?

Selon son article 1er, l'accord «est basé sur des valeurs communes, ... la promotion des droits de l'Homme et de la sécurité internationale.» Mais les valeurs sont-elles communes entre ces deux partenaires ? Aux USA, la sécurité sociale n'est pas un bien important pour l'Etat. La peine de mort reste pratiquée, la prison de Guantanamo est toujours ouverte, les invasions d'autres Etats se perpétuent. En outre, les USA ne sont notamment pas liés par les conventions de l'UNESCO ou de l'OIT. Ne va-t-on vers un OTAN économique, placé sous tutelle américaine (selon Mme Clinton)? S'il y a si peu de valeurs communes, il semble difficile de baser un accord sur une telle assise.

«...le développement durable est un objectif fondamental» exprime l'article 8. Belle rhétorique, alors que USA ont refusé d'adhérer tant aux conventions sociales de l'OIT, qu'au protocole de Kyoto. Tandis que les négociations pour un protocole post-Kyoto s'enlisent et tendent vers des objectifs toujours plus minimalistes, qui ne permettront pas d'enrayer le réchauffement climatique.

Une libéralisation maximale

L'article 2 stipule que «L'Accord sera ambitieux, global, équilibré et pleinement compatible avec les règles et obligations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).» Le 15 renchérit : «Le but des négociations sur le commerce des services sera de lier le niveau autonome existant de libéralisation de chacune des Parties au plus haut niveau de libéralisation...» On veut réaliser les buts de l'OMC, la dérégulation totale au profit du secteur privé. En effet, l'accord vise la libéralisation totale de toutes les activités. Cela pourrait conduire à une privatisation même de ce que les Européens considèrent comme service public (éducation, santé, sécurité...)

L'article 10 poursuit : «Le but sera d'éliminer toutes les obligations sur le commerce bilatéral, avec l'objectif commun de parvenir à une suppression substantielle des droits de douane...» Ces droits de douane sont faibles sauf dans les domaines du textile et de l'agriculture. En moyenne, les produits agricoles américains, s'il n'y a plus de droits de douane, seront moins chers que les produits européens. Apparaît donc un risque de noyade de l'agriculture familiale et biologique qui mettrait en danger notre sécurité alimentaire.

Par l'article 25 «L'Accord visera à éliminer les obstacles inutiles au commerce et à l'investissement y compris les obstacles non tarifaires existants ...» Ces obstacles inutiles (législations, réglementations, normes sociales, sanitaires, environnementales ou techniques) sont jugées par les entreprises multinationales comme autant d'entraves au commerce. Il importe donc de les lever en alignant toutes les normes sur les plus basses en vigueur. Conséquence directe : les consommateurs européens pourraient retrouver dans leur assiette des OGM, des viandes aux hormones, des poulets lavés au chlore ou d'autres produits jusqu'alors prohibés en Europe. De même, l'exploitation du gaz de schiste ne pourrait plus être interdite. Même si le peuple souverain plébiscitait une telle mesure.

La libéralisation du secteur financier est prévue à l'article 39. «L'Accord comprendra des dispositions sur l'entière libéralisation des paiements courants et des mouvements de capitaux,...» Aucune régulation des capitaux : les spéculateurs sont libres. Prépareront-ils une nouvelle crise financière ?

Seule épargnée de la libéralisation : la propriété intellectuelle, dont les droits seraient étendus. Cette exception à la logique générale du traité s'explique par l'intérêt qu'elle représente pour les firmes multinationales. Souvent au détriment des populations défavorisées, comme dans le cas des tentatives d'interdiction à l'Inde d'exporter des médicaments génériques vers les pays pauvres.

Vers une privatisation des services publics

L'article 20 stipule : «Les services fournis dans l'exercice de l'autorité gouvernementale tel que défini par l'article 1.3 de l'AGCS doivent être exclus de ces négociations.» Ces services sont l'armée, la magistrature (=services gratuits et avec monopole). Ce

¹ Disponible en anglais sur le site du SECO, secrétariat d'Etat à l'économie

que nous entendons par services publics (éducation, santé, social) qui peuvent être publics ou privés ne sont pas protégés par cet article. Ils pourraient être délégués au privé avant d'être totalement privatisés.

«La haute qualité des services publics de l'UE devrait être préservée.» explicite l'article 19. Mais la Commission Européenne démantèle ces services depuis longtemps. L'emploi du conditionnel est-il anodin ?

Déficit démocratique

Alors que l'occident s'érige en chantre de la démocratie, les négociations autour de ce traité sont menées dans l'opacité par un petit groupe de fonctionnaires non élus. Pourtant, l'accord engagera tous les niveaux de gouvernement. L'Etat central sera concerné, de même que toutes les entités politiques en amont (régions, provinces...).

Mais la plus grande menace pour la démocratie réside dans la protection des investissements. Le traité stipule une «interdiction des mesures déraisonnables...» en la matière. Formulation qui ouvre la porte à toute interprétation ! Si une entreprise jugeait qu'un Etat a pris une mesure déraisonnable qui entrave ses investissements, elle pourrait se tourner vers un organisme de règlement des différends et réclamer à l'Etat en question un dédommagement à hauteur du manque à gagner subi ! (voir encadré)

L'article 23 précise: « L'Accord devrait viser à inclure un mécanisme de règlement des différends investisseur-Etat,... Le règlement des différends d'Etat à Etat devrait être inclus, mais ne devrait pas empêcher le droit des investisseurs d'avoir recours à des mécanismes de règlement des différends investisseur-Etat... » Ce mécanisme agit indépendamment des juridictions nationales qui se voient dépouillées de leurs compétences dans les matières couvertes par cet accord. Il permet aux entreprises privées d'agir contre les pouvoirs publics nationaux et locaux. Les différends seront réglés par des avocats d'affaires qui ont pour jurisprudence principale les règlements à l'OMC. Une juridiction privée pourrait ainsi supplanter l'Etat de droit.

L'accord autour du Grand Marché Transatlantique cristallise l'émergence d'un nouveau paradigme. La fin d'un antagonisme Nord/Sud, ou centre/périphérie, remplacé par une opposition entre les firmes multinationales et les peuples.

Béatrice Meichtry et Hélène Bourban

Pour en savoir plus, visitez la bibliothèque en ligne qui fournit une documentation exhaustive sur le sujet :

https://www.wuala.com/Grand_Marche_Transatlantique/Bibliothèque-visible-pour-tous/?key=82C6D8Yd1ULf

Signer la pétition adressée au Conseil Fédéral sur stop-tisa.ch

Multinationales contre Etats



L'ALENA, accord de libre-échange nord-américain entré en vigueur le 1er janvier 1994, est un traité qui crée une zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Il inclut un mécanisme de règlement des différends investisseurs/Etats similaire à celui proposé dans le GMT. Dans le cadre de l'ALENA, on répertorie à ce jour environ 500 cas d'entreprises qui attaquent des Etats. Illustrations.

- Suite à l'adoption par le Québec d'un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique dans la Vallée du Saint-Laurent, la compagnie Lone Pine Resources a déposé en octobre dernier une poursuite et réclame 250 millions de dollars !
- L'État mexicain conclut une entente avec Metalclad, entreprise états-unienne, pour importer des déchets toxiques et les enfouir dans un site de la province de San Luis Potosi. Par la suite, une étude environnementale révèle la présence, sous ce site, d'une nappe phréatique importante qui approvisionne la population locale en eau potable. Le gouvernement interdit donc l'ouverture de la décharge... et est condamné à payer 16.7 millions de dollars à Metalclad ! Devant le montant de ces indemnités, le Mexique cède et accepte l'enfouissement des déchets toxiques.

A ce jour, il semblerait que dans le cadre de l'ALENA, chaque fois qu'une entreprise états-unienne a attaqué un Etat, elle a gagné ! A contrario, chaque fois qu'un Etat a saisi l'organe de règlement des différends, il a perdu...



Mobilisation dans le Pays de Gex (France)

SPIRITUALITÉ

Rwanda 2014

Les diverses commémorations du vingtième anniversaire du génocide rwandais, les publications et les émissions qui les ont accompagnées, le réveil de tant de souvenirs douloureux suscitent en moi beaucoup d'émotion.

Il est tentant de donner une explication logique et rationnelle à l'innommable. En particulier, de réduire ce que les Rwandais appelaient pudiquement « événements » à un génocide ordinaire. Mais l'horreur vécue au Rwanda n'est à nulle autre pareille : des voisins et des parents ont égorgé leurs voisins et leurs parents. Tout en partageant la même langue, les mêmes coutumes, les mêmes activités, les mêmes réjouissances et bien sûr le même territoire. Le récit de ces atrocités lorsqu'il prend la forme d'une relation froide et sobre fait frémir. La question n'est pas de savoir quelles furent les causes proches ou lointaines de ce carnage, mais comment notre pauvre humanité fut à ce point déshumanisée pour en être capable. Même une bête ne l'aurait pas fait, disent encore aujourd'hui les rescapés de cette tragédie. Face à ce mal abyssal, je maintiens que je ne comprends pas et sans doute je ne comprendrai jamais. Je ne puis donc que me taire, étourdi et abasourdi face à cet amas d'horreurs et de souffrances.

Tout comme moi, les Rwandais, vingt ans après le drame, ne cessent de s'interroger. Certains expliquent que leur peuple

aurait été insidieusement programmé à la haine meurtrière. L'heure serait donc venue de le déprogrammer en le programmant vers la cohabitation pacifique. D'autres s'insurgent contre cette interprétation et affirment que les Rwandais ne sont pas des robots irresponsables. A la veille du génocide, disent-ils, ils vivaient en bonne harmonie avec leurs voisins. Cette subite explosion de haine les a littéralement tétanisés, livrés sans réflexes d'auto-défense à leurs bourreaux. Tétanisés aussi les tueurs qui hier encore partageaient avec leurs victimes une cruche de bière. Ceci ne s'explique pas dans les cabinets feutrés et capitonnés d'historiens étrangers. C'est le cœur des Rwandais profondément blessé qu'il faut sonder. C'est ce cœur-là qu'il faut ausculter et soigner. Après vingt ans, il saigne encore !

C'est pourquoi, sans rien oublier du drame et sans innocenter ses responsables, les Rwandais de notre temps se posent d'abord la question du « vivre ensemble ». Cette note est une marque essentielle de l'identité de ce peuple. « Nta mugabo umwe », répète un de leurs proverbes. « Un homme seul n'existe pas ! ». Seule la communauté fait vivre. Alors, comment vivre et revivre ensemble après le printemps rouge de 1994 ? Voilà le vrai défi.

Le Rwanda ne peut l'esquiver. Contrairement à d'autres nations victimes elles aussi de génocide, sa configuration démographique et géographique lui interdit toute partition basée sur des références ethniques ou religieuses, comme ce fut le cas dans les Balkans ou ce qui se dessine aujourd'hui en Centrafrique. Son histoire s'y oppose aussi, malgré les pogroms et les

massacres récurrents. Les Rwandais sont donc « condamnés » à vivre ensemble, ne serait-ce que pour continuer à vivre. Oui, mais à quel prix ?

Certains rescapés - et on peut les comprendre - font le poing dans leur poche. Sans rien oublier, ils côtoient les familles de leurs assassins comme si rien ne s'était passé. Il arrive même qu'ils acceptent leur offre de pardon, mais sans vraiment y croire. Pour avoir la paix, mais sans être en paix. D'autres donnent l'impression d'avoir tout oublié. Ils ne parlent jamais de génocide. Ils l'ont refoulé mais sans l'effacer. Leur mutisme les aide à survivre ou, du moins, à conjurer leur peur. Mais il en est d'autres, militants du « vivre ensemble ». Ils ont même fait de ce programme une religion. Je pense à ce petit groupe de Rwandais, vivant dans le sud du pays, qui depuis des années tentent de construire ponts et passerelles pour réconcilier les frères et sœurs ennemis de la veille. A force de persuasion, de patience et de conviction. A les entendre, des miracles fleurissent sur les collines. Des témoignages de pardon qui se prolonge en entraide solidaire. Déjà ce mouvement porte plus loin sa semence. Des missionnaires de paix essaient en d'autres contrées du pays. Le plus merveilleux est que les jeunes générations n'y sont pas insensibles. Celles qui sont nées après le génocide.

Les sceptiques écoutent ce discours en hochant la tête. Ils suspectent des relents de ce christianisme que par ailleurs ils décrient. Ils sont partisans d'une justice froide que les élans de la charité, selon eux, pourraient affaiblir ou ignorer. Ils auraient sans doute raison si la réconciliation tolérait l'impunité des criminels. Justice donc, mais fondée sur la vérité. Pas de réconciliation possible sans vérité. Ce que les tribunaux « gacaca » ont tenté de réaliser à l'échelon local doit l'être encore au niveau national et même international. C'est tout un peuple, dans toutes ses composantes, qui devrait s'asseoir pour relire son histoire proche ou lointaine. Pour s'écouter, s'accuser, réparer et...se pardonner. Seule une opération vérité garantit l'harmonie du « vivre ensemble ». Non seulement au Rwanda, mais dans toute la région des Grands Lacs.

Guy Musy



Note:

Ces lignes ont été rédigées après la conférence et le débat qui suivit, le 31 mars 2014, où intervint le coordinateur de l'« Association Modeste et Innocent » (AMI) invité par la COTMEC

Agenda

Dans la peau d'une personne migrante

Le groupe Amnesty de l'université de Genève propose un parcours interactif du 12 au 15 mai 2014 dans le hall d'Uni Mail.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la campagne d'Amnesty International 'SOS Forteresse Europe', dont le but est de dénoncer la politique migratoire européenne et de faire respecter les droits des personnes migrantes.

Blue Jeans

Théâtre de marionnettes de Genève, du 22 au 26 mai

Cercle de silence

Samedi 14 juin, de 12h à 13h, sur la Place du Cirque en face du Sacré Cœur.

Rejoignez-nous, ne serait-ce qu'un instant !

Confection

Le Jeans toujours sous la loupe

La campagne œcuménique 2014 a rencontré un vif succès. Plus de 16'000 personnes ont demandé aux CFF (Chemins de Fer Fédéraux) de rejoindre la Fair Wear Foundation !

La compagnie pourrait ainsi améliorer les conditions de travail pour la production de leurs uniformes. Acheter des habits produits dans des conditions durables et équitables permettra d'améliorer les conditions de travail des ouvrières et des ouvriers ainsi que des agriculteurs dans les pays du Sud.

Car la marge d'amélioration est considérable, comme le témoigne Shatil Ara, coordinatrice de la Fair Wear Foundation au Bangladesh et hôte de campagne. Un an après l'effondrement du Rana Plaza, qui avait coûté la vie à plus de 1'000 travailleuses et travailleurs, Shatil Ara tire un premier bilan de ce qui a changé depuis la catastrophe. «L'exigence et l'importance d'assurer la sécurité sur le lieu de travail ont augmenté de manière considérable. Les ouvriers et les ouvrières, les propriétaires des usines et la direction se sont montrés désireux d'améliorer la sécurité [...] La conscience a également augmenté au sein des ONG, des syndicats et des associations patronales. Et le gouvernement s'est montré très positif envers ce changement.» Toutefois, «on a porté moins d'attention à d'autres problèmes comme : la diminution de la sécurité de l'emploi, l'absence de garantie d'un salaires minimum, la manipulation des salaires et la discrimination salariale, l'augmentation de cas de harcèlements verbaux et physiques envers les ouvriers en raison de l'augmentation soudaine des objectifs de production, une énorme perte d'emplois, l'arrêt net des engagements dans les usines, et enfin, la réduction du nombre de commandes. Nombre d'usines se voyant ainsi contraintes de fermer.»¹

Des marionnettes pour témoigner

La campagne œcuménique est certes terminée, mais l'information et le lobbying sur les conditions de production de nos vêtements continue. En témoigne, sous une forme originale, Blue Jean. Il s'agit d'un théâtre de marionnettes qui explorent l'univers des

petites-mains qui confectionnent du prêt-à-porter vendu dans les rayons occidentaux.

Son créateur, Feung Fai, talentueux marionnettiste chinois, est l'héritier d'une tradition de cinq générations d'artistes et de créateurs de marionnettes. Il retrace, avec son équipe, le parcours d'une fillette née dans la campagne chinoise. Bébé dans le premier tableau, on la retrouve écolière, puis jeune fille qui quitte son monde rural pour rejoindre une usine de la métropole. Elle nous projette alors dans le cauchemar des chaînes de confections : les cadences infernales et l'épuisement. En trame de fond dette création, la lutte entre une culture millénaire immatérielle et une mondialisation mortifère. Un plaidoyer poignant empreint d'une grande poésie à voir au Théâtre de marionnettes de Genève.

Hélène Bourban



Nouvelles coordonnées

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous attirons votre attention sur nos nouvelles coordonnées. Vous pouvez désormais nous joindre uniquement au **076 344 00 78** ou à info@cotmec.ch.

Nos coordonnées bancaires ont aussi été modifiées en début d'année :

CCP : 14-732533-4

IBAN : CH95 0900 0000 1473 2533 4

BIC : POFICHBEXXX

Postfinance

Et notre nouveau site est en ligne !

Visitez-le sur www.cotmec.ch

JAB

1200 Genève 2

Cotmec – Commission Tiers Monde
de l'Eglise Catholique
16, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève
tél. 076 344 00 78
info@cotmec.ch, www.cotmec.ch
CCP: 14-732533-4
Rédactrice responsable: Hélène Bourban
Imprimerie: Fornara, Genève
Maquette: Pascale Castella
Mise en page: Yan Rubin

¹ Témoignage complet à lire sur www.voir-et-agir.ch